

Huyghe Richard. 2020. L'agentivité des noms d'événement : diagnostic et construction sémantique. In G. Dostie & P. Larrivée (éds), *Représentations du sens linguistique : modalités intra- et extra-phrastique*, Caen : Presses Universitaires de Caen.

L'agentivité des noms d'événement : diagnostic et construction sémantique

Richard Huyghe
Université de Fribourg
richard.huyghe@unifr.ch

Résumé

Cet article porte sur la composante sémantique agentive des noms d'événement (Nevt) en français. Différents critères d'identification de l'agentivité nominale sont présentés. Il est montré que l'agentivité des Nevt n'est pas conditionnée à l'origine morphologique verbale, mais qu'elle peut directement relever du niveau nominal. Il apparaît que dans le cas des Nevt déverbaux, l'héritage des propriétés de (non-)agentivité du verbe de base n'est pas systématique. Différents schémas de construction morphosémantique sont identifiés, selon la polysémie des items en jeu et la (non-)transmission des traits d'agentivité dans les opérations de dérivation. La relation entre l'agentivité et les autres propriétés sémantiques des Nevt est également examinée. Il est établi que l'agentivité est orthogonale aux caractéristiques d'aspect et de gradabilité, et qu'il n'y a pas de relation directe entre la (non-)agentivité et le caractère (non) fortuit des événements décrits.

Mots clés : nom, événement, agent, rôle sémantique, nominalisation

Abstract

This article focuses on the agentive component in the meaning of French event nouns (ENs). Different criteria for identifying agentivity in the nominal domain are presented. It is shown that agentive ENs do not necessarily derive from verbs, and that agentivity can be generated on the nominal level. It also appears that the (non-)agentivity of deverbal ENs is not systematically inherited from the base verb. Different morphosemantic patterns are identified, depending on lexical polysemy and the (non-)preservation of agentivity in the derivation process. The relationship between agentivity and the other semantic properties of ENs is then examined. It is established that agentivity is orthogonal to aspect and gradability, and that it does not depend on the (un)foreseen nature of the events denoted.

Keywords: noun, event, agent, semantic role, nominalization

Introduction¹

Cette étude est une contribution à l'analyse sémantique de la classe des noms événementiels, souvent présentée dans les typologies nominales comme une catégorie fondamentale (Huyghe 2015). Nous considérons ici comme N d'événement (Nevt) tout nom qui peut

¹ Je remercie Gaétane Dostie et Pierre Larrivée pour leurs commentaires sur une précédente version de cet article. Les erreurs d'analyse me restent imputables.

constituer la tête d'un SN sujet de *avoir lieu* (Balibar-Mrabti 1990, Godard & Jayez 1996, Gaatone 2004, Van de Velde 2006, Arnulphy 2012, i.a.). Les noms *concert, réunion, manifestation* sont des exemples de Nevt :

- (1) a. *Un concert a lieu dans le parc.*
b. *Une réunion des délégués du personnel a eu lieu début mars.*
c. *Une manifestation de soutien aux indépendantistes a eu lieu à Barcelone.*

La construction avec *avoir lieu* implique trois propriétés définitionnelles. Les Nevt décrivent des entités dépendantes du temps, dynamiques et occurrenceielles (i.e. intrinsèquement individuées). Par ces propriétés, les Nevt se différencient des noms d'objet, qui sont dénués de sémantique temporelle (*table, mur, arbre*), des noms de propriété ou d'état, qui sont d'aspect statif (*intelligence, tristesse, tranquillité*), et des noms d'activité, qui ne dénotent pas des occurrences d'action (*jardinage, natation, patinage*).

L'analyse des propriétés internes de la classe des Nevt met en évidence son hétérogénéité sémantique. On distingue ainsi des Nevt :

- duratifs (*entretien, dîner, traversée*) et ponctuels (*assassinat, naissance, capitulation*), selon qu'ils se construisent ou non avec les expressions de durée (Huyghe & Marín 2007),
- téléliques (*accouchement, réparation, vente*) et atéliques (*conversation, manifestation, promenade*), selon qu'ils comportent ou non dans leur structure sémantique un point culminant déterminant la borne finale de l'événement (Haas *et al.* 2008),
- fortuits (*avalanche, collision, incident*) et non fortuits (*concert, tournoi, examen*), selon qu'ils dénotent ou non des événements non contrôlés, et s'emploient ou non avec *se produire* (Gross & Kiefer 1995),
- intensifs (*amélioration, acharnement, modernisation*) et non intensifs (*exposition, réunion, cérémonie*), selon qu'ils incluent ou non sémantiquement une variable de degré (Huyghe 2014).

L'agentivité (i.e. la présence d'un agent dans le sémantisme des N) constitue un autre critère de structuration de la classe des Nevt. On peut distinguer sur cette base deux types de Nevt :

- (2) a. Nevt agentifs : *fabrication, rénovation, licenciement, cambriolage, discussion*
b. Nevt non agentifs : *séisme, décès, dénouement, éclosion, hallucination*

Les N sous (2a), contrairement à ceux sous (2b), décrivent des événements qui consistent en une action effectuée par un agent. Nous nous interrogeons ici sur les manifestations linguistiques de cette capacité d'expression agentive, sur sa construction à partir du domaine verbal, et sur ses liens avec les autres caractéristiques sémantiques des Nevt. Les trois hypothèses suivantes seront défendues :

1. L'agentivité des Nevt n'est pas conditionnée à l'origine verbale. Elle peut se réaliser directement au niveau nominal.
2. Dans le cas des Nevt déverbaux, la correspondance avec la (non-)agentivité du V de base n'est pas systématique.
3. L'agentivité est orthogonale aux autres propriétés sémantiques des Nevt. En particulier, il n'y a pas de relation directe entre la (non-)agentivité et la (non-)fortuité des Nevt.

L'article comporte quatre sections. Nous reviendrons dans un premier temps sur la définition de l'agentivité et sur son marquage lexical. Nous présenterons ensuite différents tests d'agentivité dans le domaine nominal. Dans la troisième section sera traitée la question de l'héritage de l'agentivité verbale en cas de nominalisation. Enfin, nous examinerons les types d'événements décrits par les Nvt agentifs et non agentifs, sous l'angle de la compatibilité entre l'agentivité et les autres traits sémantiques événementiels.

1. Le marquage lexical de l'agentivité

Définir l'agentivité est réputé difficile. Comme l'observe Dowty : « [Agent] is one of most frequently cited roles, and it is in some sense a very intuitive role, but it is one of the hardest to pin down » (1991 : 553). De fait, la notion d'agent reçoit dans la littérature des interprétations variées (cf. Cruse 1973, DeLancey 1984, Schlesinger 1989, Lemmens 1998, Kipper Schuler 2005, i.a.). S'agissant de la catégorisation d'un lexème² comme agentif, deux questions majeures se posent :

- (i) L'agentivité implique-t-elle l'intentionnalité³ ?
- (ii) Le marquage d'un lexème comme agentif implique-t-il que celui-ci indique toujours la présence d'un agent ?

Selon les réponses apportées à ces deux questions, des verbes comme *assassiner*, *briser* et *tuer* ne seront pas tous considérés comme agentifs :

- (3) a. *Pierre a assassiné sa femme.*
b. *Pierre a brisé le vase (sans le faire exprès).*
c. *Le sida a tué des millions de personnes.*

Une réponse positive à la fois à (i) et (ii) restreint le champ des V agentifs aux V comme *assassiner*. Selon Van Valin & LaPolla (1997), le nombre de verbes « agentifs » dans ce sens peut être très faible dans une langue donnée. En revanche, une réponse négative à (i) ou à (ii) conduit à considérer à la fois des V comme *assassiner*, *briser* et *tuer* comme lexicalement agentifs — par opposition à des verbes tels que *posséder*, *subir*, *mourir*, *préoccuper*. Afin d'opter pour une conception linguistiquement opératoire, il convient de s'interroger sur l'existence de faits de langue susceptibles d'étayer la définition retenue.

Dans le domaine verbal, l'intentionnalité est traditionnellement testée par la compatibilité avec les adverbes de manière orientés vers l'agent (Molinier 1990, Geuder 2000, Bonami *et al.* 2004, i.a.)⁴, ainsi que par la construction avec *promettre* / *décider* :

- (4) a. *Pierre a {intentionnellement / délibérément / méthodiquement} brisé le vase.*
b. *Pierre a {promis / décidé} d'assassiner sa femme.*

² Le terme *lexème* renvoie ici à une unité spécifiée sémantiquement, i.e. à une acception d'un vocable qui peut en admettre plusieurs (Mel'cuk 1993, Fradin & Kerleroux 2003).

³ Les auteurs divergent sur ce point. Par exemple, selon Gruber, un verbe agentif est un verbe « whose subject refers to an animate object which is thought of as the wilful source or agent of the activity described by the verb » (1967 : 943), tandis que selon Schlesinger, « it is generally recognized that intention is not a necessary feature of agentivity, for after all we often do things accidentally » (1989 : 194).

⁴ Les adverbes sont considérés ici en tant qu'ils ont une portée verbale (*Pierre a intelligemment répondu aux questions* indiquant que Pierre a donné des réponses intelligentes), et non propositionnelle (*Pierre a intelligemment répondu aux questions* indiquant que le fait de répondre était intelligent).

On peut, à la suite de Jayez (1996) et Martin (2008), distinguer ici entre adverbes intentionnels (*intentionnellement, volontairement, délibérément*) et adverbes attentionnels (*soigneusement, attentivement, patiemment*). Les V nécessairement intentionnels s'emploient avec les premiers avec un effet de redondance :

(5) (?)*Pierre a intentionnellement assassiné sa femme.*

La construction avec les adverbes attentionnels en contexte indique que le V peut avoir une interprétation intentionnelle, mais n'implique pas qu'il l'ait dans tous les cas — l'application du test ne permet pas de conclure à la spécification de l'intentionnalité dans le sens du V. On peut en revanche penser qu'un V qui valide ce test implique *a minima* le rôle d'effectuateur (i.e. d'élément qui déploie l'énergie nécessaire à la réalisation du procès)⁵. L'expression de l'effectuation pour un V donné peut être testée par une reprise en *faire* :

(6) a. *Pierre a brisé le vase IMPLIQUE Pierre a fait quelque chose.*
b. *Ce qu'a fait Pierre, c'est qu'il a brisé le vase.*
c. *Pierre a brisé un vase et Marie a fait pareil.*

Nous postulerons ici que l'agentivité implique l'effectuation et s'accompagne prototypiquement de l'intentionnalité et de l'animéité, sans que ces deux propriétés soient nécessaires. Sera considérée comme agentive toute acception lexicale qui indique la présence d'un agent, selon la définition énoncée.

2. Tests d'agentivité nominale

Nous retiendrons trois tests d'agentivité applicables dans le domaine nominal :

- la compatibilité avec les adjectifs agentifs,
- la projection d'un argument agentif,
- la construction avec les V supports actionnels.

Chacun de ces tests établit une condition suffisante de l'appartenance à la classe des Nevt agentifs.

2.1. Compatibilité avec les adjectifs agentifs

Est défini ici comme agentif tout adjectif qui porte sur l'attitude de l'effectuateur, qu'il s'agisse d'un adjectif intentionnel (*intentionnel, délibéré, volontaire*) ou attentionnel (*soigneux, attentif, prudent, méticuleux, méthodique, précautionneux, consciencieux*)⁶. Certains Nevt sont compatibles avec ce type d'adjectifs :

(7) a. *une violation intentionnelle, un rapatriement volontaire, une provocation délibérée*
b. *une opération soigneuse, un lancer prudent, une lecture attentive*

⁵ Van Valin et LaPolla (1997) distinguent explicitement les rôles d'agent et d'effectuateur (« effector »). L'effectuateur est défini comme « the participant that brings something about, but there is no implication of its being volitional or the original instigator » (1997 : 118).

⁶ Ces adjectifs sont précisément ceux qui peuvent servir de base de construction aux adverbes de manière orientés vers l'agent. Il est connu que les adjectifs en question peuvent s'appliquer à la fois aux noms d'action (*une inspection soigneuse*) et aux noms animés, le référent étant alors décrit selon ses capacités agentives (*un homme soigneux*).

Nous posons que si dans une acception donnée, un Nevt peut se construire avec un adjectif agentif, alors cette acception est agentive. Ce principe n'est pas réciproque, étant donné que les adjectifs agentifs impliquent l'intentionnalité, et que cette propriété n'est pas requise dans la définition de l'agentivité formulée *supra*.

En outre, la construction des Nevt avec des adjectifs intentionnels, comme celle des V avec les adverbes intentionnels, peut être redondante :

(8) *(?)un assassinat intentionnel, ?une perquisition volontaire, ?un interrogatoire délibéré*

Si un Nevt génère un effet de redondance avec un adjectif intentionnel, alors il est prototypiquement agentif (i.e. il comprend dans sa structure sémantique un effectuateur intentionnel).

A titre d'exemple, les Nevt sous (9) sont compatibles avec *délibéré* :

(9) *choix, effort, acte, action, transfert, mensonge, désengagement, assassinat, soutien, freinage, oubli, manquement, démarche, manœuvre, attaque, agression, tentative, provocation, assimilation, fraude, négligence, occultation, exploitation, décision, destruction, interruption*

Les Nevt sous (10) sont compatibles avec *soigneux*⁷ :

(10) *rinçage, fixation, restauration, lavage, vérification, observation, sélection, examen, manipulation, préparation, étude, auscultation, interrogatoire, détartrage, ponçage, dissection, fouille, reconstitution, travail, démaquillage, contrôle, tri, transport, assemblage, suivi*

2.2. Projection d'un argument agentif

On peut faire l'hypothèse qu'un Nevt qui comprend un agent dans sa structure sémantique peut le faire figurer dans un complément adnominal. Un tel complément peut être introduit par *de*, *par* ou *entre* :

(11) a. *les aboiements du chien*
b. *l'agression de l'actrice par le producteur*
c. *une conversation entre deux clients*

La règle est la suivante : si un Nevt peut se construire avec un complément dénotant l'agent du procès exprimé, alors ce Nevt est agentif. La réciproque est vérifiée dans le périmètre des Nevt, mais pas au-delà. Certains noms d'activité, en effet, comprennent un agent dans leur structure sémantique sans pouvoir le matérialiser dans un complément argumental (*Pierre fait du jardinage* vs *??le jardinage de Pierre*).

La forme du complément agentif n'est pas discriminante. Les noms d'état, de propriété ou de relation peuvent introduire des arguments en *de*, *par* ou *entre* :

(12) a. *la joie de Bertrand*
b. *la possession d'une voiture par un ménage*

⁷ Nous n'entrons pas ici dans des distinctions plus fines qui pourraient expliquer la distribution spécifique de certains adjectifs attentionnels (ex. *soigneux* vs *délibéré*) avec certains Nevt.

c. une parenté entre deux individus

En particulier, la contrainte supposée sur l'introduction par *par* d'un agent en cas de complémentation double⁸ n'est pas avérée.

En l'absence de forme discriminante, l'application du test de projection argumentale repose sur l'interprétation du rôle exprimé par le complément du N. L'interprétation agentive du complément peut toutefois être garantie par une condition d'équivalence avec une construction à V support actionnel (cf. *infra*) :

(13) *l'infraction de Pierre <> Pierre a commis une infraction*

Les Nevt sous (14) font partie de ceux qui peuvent introduire un complément dénotant l'agent :

(14) *trahison, signature, génocide, divorce, lancement, détérioration, empoisonnement, croisade, modernisation, concertation, reportage, élection, visite, audition, stage, infléchissement, étourderie, intervention, ouverture, matraquage, enquête, publication*

Les Nevt sous (15) ne peuvent pas se construire avec un tel complément :

(15) *orage, séisme, pénurie, événement, affaire, aberration, canicule, urgence, décès, ouragan, fracture, festival, panne, incident, déflagration, avalanche, émiettement, faillite, chaos, tempête, absurdité, traumatisme, mésaventure, averse, épidémie*

2.3. Construction avec un V support actionnel

La construction avec des V supports tels que *effectuer, accomplir, commettre, procéder à* (Giry-Schneider 1987, Gross 1996, Haas & Gréa 2015, i.a.) constitue un autre critère d'identification des Nevt agentifs. En effet, ces V sont dynamiques et présupposent que le sujet soit agentif (*a minima* effectuateur). En tant que V supports, ils se caractérisent par leur transparence sémantique, et impliquent que l'essentiel de la description processuelle incombe au N en complément. Ce N apparaît comme l'élément prédicatif principal, et doit lui-même être porteur de l'agentivité requise par la construction. Il s'ensuit que si un Nevt est compatible avec un V support actionnel, alors il est lui-même agentif, dans le sens défini *supra* (16b). La réciproque est vraie : un Nevt qui ne peut pas se construire avec un V support actionnel n'est pas agentif (17b).

(16) a. *{Un vol de reconnaissance / un inventaire du stock / un sacrifice humain / une mission de contrôle} a eu lieu dans l'après-midi.*

⁸ Cette contrainte est signalée pour l'anglais : seul l'agent (i.e. humain intentionnel), et non la simple cause, pourrait être exprimé dans un argument en *by* (ex. *the separation of Jim and Tammy Faye {by the teacher / #by the war}*). Sichel (2010) récuse cette idée, en se fondant sur des expressions telles que *the destruction of our crops by the hurricane*, et fait l'hypothèse que la restriction observée tient à une contrainte de participation directe : seuls les arguments externes dénotant des participants co-temporels et co-spatiaux pourraient être réalisés dans les nominalisations. Cette hypothèse est à son tour contestée par Alexiadou *et al.* (2013), qui s'appuient notamment sur des données du français (ex. *la vérification du diagnostic initial par les résultats du test*). Des exemples tels que ceux sous (12) ou *la connaissance de la forêt par les populations locales* (web) montrent qu'en français, les compléments adnominaux en *par* ne se cantonnent ni aux agents, ni aux causes, et ne sont pas réservés aux noms qui dénotent des situations dynamiques.

b. *Ils ont {effectué / accompli / procédé à} {un vol de reconnaissance / un inventaire du stock / un sacrifice humain / une mission de contrôle}.*

- (17) a. *{Le décès / l'écroulement du bâtiment / le colloque / un dysfonctionnement du circuit} a eu lieu la semaine dernière.*
b. **Ils ont {effectué / accompli / commis / procédé à} {un décès / l'écroulement du bâtiment / un colloque / un dysfonctionnement du circuit}.*

Notons que *faire* n'est pas retenu ici comme V permettant de tester l'agentivité, en raison de sa multiplicité d'emplois (parfois difficiles à distinguer). Parmi les emplois de *faire* qui ne sont pas des supports d'action, on peut citer :

- l'emploi « plein », au sens de 'fabriquer, produire' (*faire des gâteaux, faire du feu, faire un bel ensemble*),
- l'emploi strictement causatif (*Ça a fait une belle pagaille*),
- l'emploi patiental, dans un sens proche de 'subir' (*Pierre a fait un infarctus, Le navire a fait un terrible naufrage*),
- l'emploi dynamique avec des N non abstraits (*faire une longue route, faire la Birmanie*).

Sont compatibles avec un V support actionnel des Nevt tels que :

- (18) *stage, fabrication, découverte, pointage, paiement, tir, chargement, dégât, malversation, rénovation, bombardement, tournage, réunion, enterrement, investissement, atterrissage, déplacement, séjour, réalisation, recherche, performance, intervention, recrutement, dépouillement, fauchage*

Les Nevt sous (19), en revanche, n'admettent pas cette construction, et seront donc considérés comme non agentifs :

- (19) *hallucination, infarctus, cauchemar, naufrage, hémorragie, imbroglia, épanouissement, inflammation, commotion, litige, consensus, orgasme, péripétie, dénouement, pagaille, éruption, malentendu, altercation, bizarrerie, phénomène, quiproquo, anomalie, méprise, naissance, récession*

2.4. Congruence des tests

Les trois tests proposés ne portent pas directement sur les mêmes propriétés. En particulier, la construction avec les adjectifs agentifs teste la capacité des Nevt à exprimer une action intentionnelle, tandis que la compatibilité avec les V supports actionnels renvoie à l'attribution du rôle d'effectuateur. De fait, ces deux conditions ne sont pas nécessairement vérifiées conjointement en discours :

- (20) a. *Une enquête a été ouverte pour déterminer s'il s'agit d'une sortie de route intentionnelle. (web)*
b. *Le véhicule a effectué une sortie de route et percuté un arbre. (web)*
c. *?Le véhicule a effectué une sortie de route intentionnelle.*

Il reste d'une part que l'intentionnalité implique l'effectuation, et d'autre part que les emplois avec les V supports actionnels combinent souvent les deux propriétés :

- (21) a. *Pierre procède (soigneusement) à la réparation de la roue arrière.*
 b. *Le chirurgien a (très méthodiquement) effectué l'opération.*

Les Nevt qui, en langue, ne seraient compatibles qu'avec les V supports actionnels, et non avec les adjectifs agentifs, paraissent très rares, sinon inexistantes.

Les tests proposés ci-dessus permettent donc d'établir un diagnostic de (non-)agentivité nominale. La plupart des Nevt agentifs vérifient les trois conditions décrites. Parmi eux, ceux qui produisent un effet de redondance avec les adjectifs intentionnels (ex. *assassinat, inspection, attentat*) peuvent être considérés comme des Nevt agentifs prototypiques, en cela qu'ils expriment des actions nécessairement intentionnelles.

3. L'origine verbale

La (non-)agentivité des Nevt n'est pas strictement déterminée par leur caractère (non) déverbal, comme en attestent les exemples dans le tableau ci-dessous.

NOM D'ÉVÉNEMENT	déverbal	non déverbal
agentif	<i>inspection, réparation</i>	<i>crime, émeute</i>
non agentif	<i>inflammation, dysfonctionnement</i>	<i>pénurie, orage</i>

Tab.1 : Agentivité et déverbalité des Nevt

Il existe notamment des Nevt non déverbaux agentifs. Certains de ces N, tels *rapt* et *grève* dans (22), vont jusqu'à admettre des structures de complémentation doubles comprenant un agent introduit par *par*, alors que ces constructions sont réputées réservées aux nominalisations (Grimshaw 1990, Alexiadou 2001, Borer 2003, i.a.) :

- (22) a. *Il leur arrive bien des mésaventures, comme par exemple, le rapt de leur épouse par le pharaon. (web)*
 b. *Le rachat d'une agence d'information, une grève des tweets par des journalistes, un appel d'offres pour un consumer magazine et le lancement d'un titre par une licorne sont autant d'événements récents révélateurs d'une tendance qui s'affirme. (web)*

Dans le cas des Nevt déverbaux, on peut s'interroger sur le transfert des propriétés d'agentivité à partir du V de base.

3.1. Héritage sémantique

Certains Nevt déverbaux calquent leurs propriétés d'agentivité sur celles de leur base. Des N comme *nettoyage, inspection, inauguration, assassinat* conservent l'agentivité du V dont ils dérivent :

- (23) a. *Pierre a décidé de nettoyer complètement l'aquarium.*
 b. *Pierre a effectué un nettoyage complet de l'aquarium.*

Des N comme *naissance, évanouissement, éclosion, dysfonctionnement*, pour leur part, héritent de la non-agentivité de leur V de base :

- (24) a. **L'enfant est né {intentionnellement / soigneusement / attentivement}*.
 b. **Une naissance {intentionnelle / soigneuse / attentive} a eu lieu*.

Le caractère d'agentivité non prototypique, avec intentionnalité optionnelle, peut également être préservé dans le processus de dérivation morphologique, comme en témoigne la construction non redondante des V et N apparentés avec les adverbes et adjectifs intentionnels :

- (25) a. *Violette Nozière, 18 ans, défraye la chronique pour avoir intentionnellement empoisonné ses parents*. (web)
 b. *C'était le produit idéal pour dissimuler un empoisonnement intentionnel*. (web)
- (26) a. *En quoi ces informations, qu'on a peut-être délibérément oublié de nous transmettre, peuvent-elles changer l'appui que certains partis politiques ou députés de certains partis politiques pourraient donner à ce projet de loi ?* (web)
 b. *William avait simplement omis de mentionner les sœurs Lebeau. Ou peut-être s'était-il agi d'un oubli délibéré*. (web)

On peut ainsi formuler l'hypothèse que, dans certains cas au moins, les Nevt déverbaux héritent du trait de (non-)agentivité de leur base.

3.2. Nominalisation des verbes polysémiques

Lorsqu'un V est doté d'une acception agentive et d'une acception non agentive, différents schémas de dérivation nominale s'appliquent. Il arrive qu'un N dérivé d'un V polysémique soit lui-même polysémique. Le couple *vieillir / vieillissement* illustre ce cas de figure :

- (27) a. *La population vieillit*. [NON AGENTIF]
 b. *On vieillit le vin en fût pour éviter qu'il ne tourne au vinaigre*. (web) [AGENTIF]
- (28) a. *Quels sont les facteurs qui déterminent le vieillissement de la population ?* [NON AGENTIF]
 b. *La cave procède au vieillissement des vins d'appellation et commercialise une partie de sa production en bouteille*. (web) [AGENTIF]

Dans d'autres cas, la nominalisation est sélective, au sens où une forme nominale dérivée correspond strictement à l'acception agentive ou non agentive du V de base. Ainsi *coller* dérive-t-il le N agentif *collage* (29)-(30), et *exploser* le N non agentif *explosion* (31)-(32)⁹ :

- (29) a. *On colle les baguettes de finition*. [AGENTIF]
 b. *Les affiches collent fermement au mur*. [NON AGENTIF]

⁹ Le *Trésor de la Langue Française informatisé* recense une acception technique de *collure* au sens de « soudure effectuée à l'aide d'une colleuse et permettant de joindre, dans l'ordre choisi, deux plans de montage d'une pellicule cinématographique ou d'une bande magnétique ». *Collement* se rencontre en corpus, pour désigner l'état de ce qui est collé, avec une prédilection pour la sélection des noms d'organes (*collement des membranes*, *collement des paupières*, *collement des nageoires*) — il ne s'agit pas en l'occurrence d'un Nevt. *Explosage* est également employé, précisément dans le sens agentif que n'a pas *explosion*, comme dans *La ligue des exploseurs de briques organise son traditionnel concours d'explosage de briquette* (web).

- (30) a. *On procède au collage des baguettes de finition.* [AGENTIF]
 b. **Le collage des affiches au mur est ferme.* [NON AGENTIF]
- (31) a. *La bombe a explosé dans la matinée.* [NON AGENTIF]
 b. *Cet athlète a explosé tous les records.* [AGENTIF]
- (32) a. *L'explosion de la bombe a eu lieu dans la matinée.* [NON AGENTIF]
 b. **Cet athlète a accompli l'explosion de tous les records.* [AGENTIF]

On peut penser ici que la dérivation opère directement sur l'acceptation agentive / non agentive du V de base. La (non-)agentivité du lexème de base serait spécifiée (Fradin & Kerleroux 2003), et l'opération de construction morphologique serait sémantiquement transparente.

La sélection d'une base agentive ou non agentive donne souvent lieu à des dérivations multiples pour une même forme verbale. Différentes formes nominales correspondent alors aux acceptations agentive et non agentive des V. Ce cas s'observe pour certains doublons morphologiques en *-age* et en *-ment* (Kelling 2001, Martin 2010, Fradin 2016) :

- (33) a. *Dès que les feuilles roussissent, il y a l'odeur des mousses, les soirées près du feu et les plats mijotés.* (web) [NON AGENTIF]
 b. *Puis il façonne doucement la collerette, fait attention à ne pas roussir l'étoffe, en revanche, il se brûle les doigts.* (web) [AGENTIF]
- (34) a. *Le roussissement des feuilles et la rentrée scolaire ne sonnent pas le glas du divertissement sur grand écran, loin de là.* (web) [NON AGENTIF]
 b. *Le cylindrage et le roussissage des étoffes occupent un assez grand nombre d'ateliers.* (web) [AGENTIF]

La complémentarité sémantique existe également entre *-ment* et *-ée* (36), *-age* et *-ure* (38), etc. :

- (35) a. *L'enfant saignait.* [NON AGENTIF]
 b. *Le chirurgien saignait l'agonisant, un verre d'eau le rappelait à la vie.* (web) [AGENTIF]
- (36) a. *Une source proche du dossier affirme qu'une personne s'était inquiétée d'un saignement de l'enfant quelques jours auparavant.* (web) [NON AGENTIF]
 b. *Avez-vous pensé à faire appeler un médecin pour qu'il procède à une saignée ?* (web) [AGENTIF]
- (37) a. *On casse les noix.* [AGENTIF]
 b. *Le linteau a cassé.* [NON AGENTIF]
- (38) a. *Tout d'abord, on procède au cassage des noix pour en extraire les amandons qui sont torréfiés puis broyés.* (web) [AGENTIF]
 b. *La cassure du linteau s'est probablement produite au moment du démantèlement de la porte.* (web) [NON AGENTIF]

Comme le montrent les exemples ci-dessus, les différents schémas de dérivation nominale à partir de V polysémiques s'appliquent souvent dans des cas où les V présentent une alternance (anti)causative. On retrouve cette diversité de configuration morphosémantique lorsque l'alternance (anti)causative met en jeu une forme verbale réfléchie. La nominalisation est ainsi partagée pour *améliorer / s'améliorer* (39)-(40), sélective pour *apaiser / s'apaiser* (41)-(42) et multiple pour *émietter / s'émietter* (43)-(44) :

- (39) a. *La situation s'améliore.* [NON AGENTIF]
 b. *Nous souhaitons améliorer nos conditions d'accueil.* [AGENTIF]
- (40) a. *On assiste à une amélioration de la situation.* [NON AGENTIF]
 b. *Nous souhaitons procéder à des améliorations de nos conditions d'accueil.* [AGENTIF]
- (41) a. *Les tensions entre les deux pays s'apaisent.* [NON AGENTIF]
 b. *Les autorités ont apaisé les tensions.* [AGENTIF]
- (42) a. *On assiste à un apaisement des tensions entre les deux pays.* [NON AGENTIF]
 b. *??Les autorités ont procédé à un apaisement des tensions.* [AGENTIF]
- (43) a. *Le mur s'émiette.* [NON AGENTIF]
 b. *Émiettez les mottes de terre.* [AGENTIF]
- (44) a. *Au fil des chapitres on assiste surtout à l'émiettement du mur que la jeune fille s'était construit.* (web) [NON AGENTIF]
 b. *Lorsque le champ entier a été labouré, on procède à l'émiettement des mottes de terre.* (web) [AGENTIF]

On considère généralement qu'il y a dans la nominalisation spécifique (ex. *apaisement, émiettement*) un indice de lexicalisation des formes verbales réfléchies correspondantes.

3.3. Spécificités nominales

La (non-)agentivité des N déverbaux ne correspond pas toujours à une propriété des lexèmes de base, et n'est pas nécessairement héritée d'une acception verbale. D'une part, certains N abstraits issus de V psychologiques à expérienceur objet agentifs (Ruwet 1995, Martin 2008) sont des N statifs, et ne peuvent donc pas exprimer l'agentivité de leur base (Rappaport 1983, Dowty 1991, Huyghe & Jugnet 2010). *Amusement*, contrairement à *amuser*, ne peut pas décrire une action (45b)-(45c), mais uniquement un état ressenti (45d) :

- (45) a. *Pierre a amusé les enfants toute la journée.*
 b. **Toute la journée, Pierre a procédé à un amusement des enfants.*
 c. **L'amusement des enfants par Pierre*
 d. *Les enfants éprouvent de l'amusement.*

D'autre part, à l'inverse des cas observés dans la section précédente, où la nominalisation ne correspondait parfois qu'à une acception (non) agentive d'une base bisémique, certains déverbaux enregistrent les deux significations, alors que le V correspondant n'en a qu'une. Par exemple, *hausse*, contrairement à *hausser*, n'est pas nécessairement agentif :

- (46) a. *Cette enseigne a haussé ses prix.* [AGENTIF]
 b. *??Les prix de l'immobilier haussent.* [NON AGENTIF]
- (47) a. *Dacia Algérie effectue une hausse de ses prix pour ce mois de janvier.* (web) [AGENTIF]
 b. *On assiste à une hausse des prix de l'immobilier.* [NON AGENTIF]

Plus généralement, du fait de la démotivation sémantique associée à la lexicalisation, il peut exister un décalage entre le sens du V et celui du N d'éventualité dérivé (Corbin 1991, Brinton & Traugott 2005). Le N peut ne pas décrire exactement le même procès que le V correspondant. Ce décalage peut conduire à des différences de sélection argumentale pour les N et les V corrélés. Par exemple, *tuerie*, contrairement à *tuer*, implique un patient collectif :

- (48) a. *Pierre a tué sa femme.*
 b. **Pierre a commis la tuerie de sa femme.*

Glissade, contrairement à *glisser*, implique un effectuateur humain :

- (49) a. *La feuille a glissé sur le sol.*
 b. **La feuille a effectué une glissade sur le sol.*

Fracture, contrairement à *fracturer*, ne s'applique pas aux artefacts :

- (50) a. *Les cambrioleurs ont fracturé la porte d'entrée.*
 b. **Les cambrioleurs ont procédé à la fracture de la porte d'entrée.*

Ces spécificités sémantiques nominales peuvent contribuer aux discordances d'agentivité entre V et N apparentés.

4. Types d'événements décrits

On peut se demander quels sont précisément les types d'événements décrits par les N_{vt} agentifs et non agentifs, et comment l'agentivité se combine avec les autres propriétés sémantiques des N_{vt}. On s'attend, ontologiquement, à ce que les événements agentifs consistent en une mise en relation avec un patient (dans un procès de création, d'altération ou de destruction) ou en une action de déplacement, et à ce que les événements non agentifs soient plutôt des processus naturels ou accidentels, i.e. des événements « fortuits », tels que les définissent Gross et Kiefer (1995). Nous nous interrogeons sur l'existence d'une telle corrélation dans la sémantique des N_{vt}.

4.1. Agentivité et intensivité, durée, télicité

Notons d'emblée que l'agentivité est compatible avec les composantes sémantiques d'intensité, de durée et de télicité des N_{vt}. Elle n'est ni impliquée ni exclue par la spécification d'une de ces propriétés, comme en témoignent les exemples répertoriés dans les tableaux 2-4.

NOM D'ÉVÉNEMENT	intensif	non intensif
agentif	<i>infléchissement, formatage</i>	<i>visite, tournage</i>
non agentif	<i>pénurie, cohue</i>	<i>litige, dénouement</i>

Tab.2 : Agentivité et intensité dans la sémantique des Nevt

NOM D'ÉVÉNEMENT	duratif	non duratif
agentif	<i>rénovation, fabrication</i>	<i>assassinat, démission</i>
non agentif	<i>hémorragie, festival</i>	<i>décès, crevaisson</i>

Tab.3 : Agentivité et durée dans la sémantique des Nevt

NOM D'ÉVÉNEMENT	télique	atélique
agentif	<i>réparation, dissection</i>	<i>discussion, rencontre</i>
non agentif	<i>naissance, accession</i>	<i>canicule, quiproquo</i>

Tab.4 : Agentivité et télicité dans la sémantique des Nevt

4.2. Agentivité et fortuité

On peut faire l'hypothèse d'une correspondance sémantique entre Nevt agentifs et non fortuits d'une part (ex. *excursion, construction, inauguration*), et Nevt non agentifs et fortuits d'autre part (ex. *panne, explosion, éruption*). Gross et Kiefer, qui définissent les Nevt fortuits par la construction avec *se produire*, indiquent que ces N « excluent les événements à sujet agentif » (1995 : 55) — l'agentivité étant en l'occurrence définie comme « le fait d'un sujet humain qui agit consciemment » (1995 : 52). Les événements fortuits sont ainsi opposés aux événements « créés », qui dépendent de l'intention d'acteurs humains.

L'équivalence logique entre fortuité et non-agentivité n'est cependant pas vérifiée. De nombreux Nevt agentifs sont fortuits, à l'instar de *crime, coup d'état, attentat*, compatibles à la fois avec *se produire* (51a) et avec un V support actionnel (51b) :

- (51) a. {*Le crime / le coup d'état / l'attentat*} *s'est produit dans la matinée.*
 b. *Ils ont commis {un crime / un coup d'état / un attentat}.*

De même, le prédicat *être reporté*, qui implique un contrôle agentif, sélectionne aussi bien des Nevt non fortuits (52a) que des Nevt fortuits (52b) :

- (52) a. {*L'examen / le procès / le vernissage / le meeting / le tournage*} {**s'est produit / est reporté* à} *la première semaine d'octobre.*
 b. {*L'attentat / le braquage / l'assassinat / le coup d'état / l'attaque*} {*s'est produit(e) / est reporté(e)* à} *la première semaine d'octobre.*

Par ailleurs, il existe des Nevt non agentifs non fortuits, comme *festival, colloque* ou *kermesse* :

- (53) a. {*Le festival / le colloque / la kermesse*} *s'est produit(e) à Paris.*
 b. {*Ils ont {effectué / accompli / commis / procédé* à} {*un festival / un colloque / une kermesse*}.

Il apparaît ici que certains événements organisés sont décrits linguistiquement comme non prédicatifs et non agentifs.

Les Nevt agentifs peuvent donc dénoter des événements fortuits, pour peu que ceux-ci apparaissent comme fondamentalement accidentels, i.e. comme échappant au contrôle (d'une partie au moins) des participants. Les Nevt non agentifs, pour leur part, peuvent dénoter des événements non fortuits lorsque ceux-ci, bien qu'étant des événements organisés, sont conçus comme des situations autonomes. Le tableau ci-dessous illustre les différents cas de figure observés.

NOM D'ÉVÉNEMENT	fortuit	non fortuit
agentif	<i>crime, enlèvement</i>	<i>excursion, inauguration</i>
non agentif	<i>panne, explosion</i>	<i>colloque, kermesse</i>

Tab.5 : Agentivité et fortuité dans la sémantique des Nevt

Conclusion

Cette étude a montré qu'il n'y avait pas d'implication directe entre l'agentivité des Nevt et leur construction morphologique. En particulier, les Nevt agentifs ne sont pas nécessairement dérivés de verbes¹⁰. La capacité d'exprimer l'agentivité dépend fondamentalement de la dénotation de situations dynamiques, et non d'une catégorie grammaticale d'origine. Il est également apparu que l'agentivité était une composante du sens des Nevt indépendante des propriétés d'aspect ou de gradabilité. La spécification de ces propriétés n'impose pas de contrainte absolue sur la présence ou non d'un agent dans la structure sémantique des Nevt. En cas de dérivation, l'héritage des propriétés d'agentivité de la base n'est pas toujours observée. Il existe des décalages sémantiques entre V et Nevt apparentés. La nominalisation peut ne sélectionner qu'une acception agentive ou non agentive d'un V polysémique (éventuellement en instaurant une complémentarité sémantique entre différentes formes dérivées). Le Nevt peut également avoir une acception (non) agentive dont ne dispose pas le V de base.

Différents schémas de construction morphosémantique ont ainsi été repérés, variant selon la polysémie des items en jeu et la (non-)transmission des traits d'agentivité dans les opérations de dérivation. On peut s'interroger sur l'importance relative de ces différents schémas dans l'ensemble des paires V / Nevt existantes, et sur les facteurs qui la déterminent. Quel rapport exact existe-t-il entre le type sémantique et syntaxique du V et le type de nominalisation dérivée ? Les exposants morphologiques jouent-ils un rôle tendanciel dans l'interprétation (non) agentive des différents Nevt ?

Une autre piste de recherche concerne le lien entre l'existence d'un Nevt agentif et celle d'un N d'agent au sein d'une même « famille dérivationnelle » (Roché 2011). La question vaut notamment pour les Nevt morphologiquement simples qui peuvent être la source de dérivation d'un N d'agent :

- (54) a. *grève* > *gréviste*
 b. *émeute* > *émeutier*

¹⁰ Rappelons qu'il existe aussi des Nevt désadjectivaux. Ceux-ci peuvent à leur tour être agentifs (*folie*) ou non agentifs (*bizarrierie*) : *Pierre a commis une folie* vs ??*Pierre a {commis / effectué / accompli / procédé à} une bizarrierie*.

c. *stage* > *stagiaire*

La construction de N d'agent à partir de Nevt¹¹ pourrait confirmer la présence d'un agent dans la structure sémantique de certains Nevt non déverbaux.

Références bibliographiques

- Alexiadou, Artemis. 2001. *Functional Structure in Nominals. Nominalization and Ergativity*. Amsterdam: John Benjamins.
- Alexiadou, Artemis, Mariangeles Cano, Gianina Iordachioaia, Fabienne Martin & Florian Schäfer. 2013. 'Direct participation' and 'agent exclusivity' effects in derived nominals and beyond. In *Categorization and Category Change in Morphology*, G. Iordachioaia, I. Roy, K. Takamine (eds.), Newcastle Upon Tyne: Cambridge Scholars Publishing, 155-182.
- Arnulphy, Béatrice. 2012. *Désignations nominales des événements. Etude et extraction automatique dans les textes*. Thèse de doctorat, Université Paris Sud.
- Balibar-Mrabti, Antoinette. 1990. Analyse d'adverbes en *dans*. *Langue Française* 86, 65-74.
- Bonami, Olivier, Danièle Godard & Brigitte Kampers-Manhe. 2004. Adverb classification. In *Handbook of French Semantics*, F. Corblin, H. de Swärt (eds.), Stanford: CSLI Publications.
- Borer, Hagit. 2003. Exo-skeletal vs. endo-skeletal explanations: syntactic projections and the lexicon. In *The Nature of Explanation in Linguistic Theory*, J. Moore, M. Polinski (éds), Stanford : CSLI Publications, 31-67.
- Brinton Laurel. J. & Elisabeth C. Traugott. 2005. *Lexicalization and Language Change*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Corbin, Danielle. 1991. *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Cruse, David Alan. 1973. Some thoughts on agentivity. *Journal of Linguistics* 9, 11-23.
- DeLancey, Scott. 1984. Notes on agentivity and causation. *Studies in Language* 82, 181-213.
- Dowty, David. 1991. Thematic proto-roles and argument selection. *Language* 67/3, 547-619.
- Fradin, Bernard. 2016. L'interprétation des nominalisations en N-*age* et N-*ment* en français. In *Actes du XXVIIe congrès international de linguistique et philologie romane*, F. Rainer, M. Russo, F. Sánchez Miret (éds), Nancy : ATILF, 53-66.
- Fradin, Bernard & Françoise Kerleroux. 2003. Quelle base pour les procédés de la morphologie constructionnelle ? *Sillexicales* 3, 76-84.
- Gaetone, David. 2004. Ces insupportables verbes supports : le cas des verbes événementiels. *Linguisticae Investigationes* 27/2, 239-251.
- Geuder, Wilhelm. 2000. *Oriented Adverbs. Issues in the Lexical Semantics of Event Adverbs*. PhD thesis, Universität Tübingen.
- Giry-Schneider, Jacqueline. 1987. Les prédicats nominaux en français. Les phrases simples à verbe support. Genève : Droz.
- Godard, Danièle & Jacques Jayez. 1996. Types nominaux et anaphores : le cas des objets et des événements. *Cahiers Chronos* 1, 41-58.
- Grimshaw, Jane. 1990. *Argument Structure*. Cambridge Mass. : The MIT Press.
- Gross, Gaston. 1996. Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle. *Langages* 121, 54-72.
- Gross, Gaston & Ferenc Kiefer. 1995. La structure événementielle des substantifs. *Folia Linguistica* 29, 43-65.

¹¹ La suffixation en *-ier*, *-iste* ou *-aire* n'est pas en soi une preuve d'agentivité du N de base (cf. *épiciier*, *disquaire*, *journaliste*), mais le fait qu'un Nevt dérive un N d'agent pourrait être une indication de l'agentivité du Nevt en question.

- Gruber, Jeffrey Steven. 1967. Look and see. *Linguistics* 43, 937-947.
- Jayez, Jacques. 1996. Référence et aspectualité : le problème des verbes dits « aspectuels ». *Cahiers de Linguistique Française* 18, 275-298.
- Kelling, Carmen. 2001. Agentivity and suffix selection. In *Proceedings of the LFG01 Conference*, M. Butt, T. Holloway King (éds), Stanford : CSLI Publications, 147-162.
- Kipper Schuler, Karin. 2005. *VerbNet: a Broad-Coverage, Comprehensive Verb Lexicon*. Phd thesis, University of Pennsylvania.
- Haas, Pauline ; Richard Huyghe & Rafael Marín. 2008. Du verbe au nom : calques et décalages aspectuels. In *Congrès Mondial de Linguistique Française 2008*, J. Durand, B. Habert, B. Laks (éds), Paris : Institut de Linguistique Française, 2051-2065.
- Haas, Pauline & Philippe Gréa. 2015. Action et événement : deux types nominaux distincts ? *Langue Française* 185, 85-98.
- Huyghe, Richard. 2014. Les événements intensifs. In *Congrès Mondial de Linguistique Française 2014*, F. Neveu, P. Blumenthal, L. Hriba, A. Gerstenberg, J. Meinschaefer, S. Prévost (éds), Paris : Institut de Linguistique Française, 3111-3122.
- Huyghe, Richard. 2015. Les typologies nominales : présentation. *Langue Française* 185, 5-27.
- Huyghe, Richard & Anne Jugnet. 2010. Nominalisations statives et transfert aspectuel : quel héritage sémantique ? In *Congrès Mondial de Linguistique Française 2010*, F. Neveu, V. Muni Toke, T. Klingler, J. Durand, L. Mondada, S. Prévost (éds), Paris : Institut de Linguistique Française, 1713-1726.
- Huyghe, Richard & Rafael Marín. 2007. L'héritage aspectuel des noms déverbaux en français et en espagnol. *Faits de Langue* 30, 265-274.
- Lemmens, Maarten. 1998. *Lexical Perspectives on Transitivity and Ergativity. Causative Constructions in English*. Amsterdam: John Benjamins.
- Martin, Fabienne. 2008. *Les prédicats statifs. Etude sémantique et pragmatique*. Bruxelles : De Boeck Duculot.
- Martin, Fabienne. 2010. The semantics of eventive suffixes in French. In *The Semantics of Nominalizations across Languages and Frameworks*, A. Alexiadou, M. Rathert (éds), Berlin : Mouton de Gruyter, 109-140.
- Mel'cuk, Igor. 1993. *Cours de morphologie générale, vol. 1*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Molinier, Christian. 1990. Une classification des adverbes en *-ment*. *Langue Française* 88: 28-40.
- Rappaport, M. 1983. On the nature of derived nominals. In *Papers in Lexical-Functional Grammar*, B. Levin, M. Rappaport, A. Zaenen (eds.), Indiana University Linguistics Club, 113-142.
- Roché, Michel. 2011. Quelle morphologie ? In *Des unités morphologiques au lexique*, M. Roché, G. Boyé, N. Hathout, S. Lignon, M. Plénat (éds), Paris : Hermès-Lavoisier, 15-39.
- Ruwet, Nicolas. 1995. Les verbes de sentiment peuvent-ils être agentifs ? *Langue Française* 105, 28-39.
- Schlesinger, Izchak M. 1989. Instruments as agents: on the nature of semantic relations. *Journal of Linguistics* 25-1, 189-210.
- Sichel, Ivy. 2010. Event-structure constraints on nominalization. In *The Syntax of Nominalizations across Languages and Frameworks*, A. Alexiadou, M. Rathert (eds.), Berlin: Mouton de Gruyter, 159-198.
- Van de Velde, Danièle. 2006. *Grammaire des événements*. Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.

Van Valin, Robert & Randy LaPolla. 1997. *Syntax. Structure, Meaning and Function*.
Cambridge: Cambridge University Press.